

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 24
 VOTES :

Pour : 24
 Contre : 6
 Abstentions : 0

Date de convocation : 02/06/2023

Présenté par Le Maire (1),
 A , le 09/06/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Hôtel de ville, le 09/06/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID : 034-213400880-20230609-D2023_32-DE



AGATI YOANN	
ARS WILLIAM	
BELKADI PATRICIA	
BRIGNARD EMILIE	pour ROSELINE TERRE
CAMBON JEAN-PIERRE	
CHAZERAND AZOULAY ARIANE	
DELAGNES JEAN-LUC	
DELMAS OLIVIER	
DELOBEL ANNE-MARIE	
DUCOUDRAY CELINE	pour GAUTIER VIDAL
GACHON GARRIDO ANNE	
GIBERT MARIE-LINE	
GOMMERET EDDY	
GRIPON PASCALE	pour EDDY GOMMERET
ISERN NORBERT	
LIGIER MARION	
MACIAS ANNE	
MARTINEZ PAUL	pour OLIVIER DELMAS
MERCADIER FLAVIEN	pour MARIE LINE GIBERT
MOREAU PATRICK	

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

OLIVIER MARC	
PANTHENE PASCAL	
PONS TERME ROSELINE	
PRIVAT SERGE	
SAVARD JULIEN	pour JEAN-LUC DELAGNES
SOLACROUP GENEVIEVE	pour KARINE TURLAIS
TURLAIS KARINE	
VALETTE SYLVIE	pour WILLIAM ARS
VIDAL GAUTIER	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/06/2023, et de la publication le 15/06/2023

A, le 15/06/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président »

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... de la Collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... ou Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.